



Le chauffage domestique au bois en région Centre

Principaux résultats

Régis Olagne, Delphine Chamignon (BVA)

Octobre 2014

Contexte et objectifs de l'étude :

- L'enquête auprès des ménages de la région Centre vise à caractériser les modes d'approvisionnement du marché du chauffage domestique au bois, des circuits officiels aux mécanismes d'autoconsommation :
 - Décrire les modalités d'achat et d'usage de bois.
 - Mesurer la pénétration, qualifier et quantifier la demande des consommateurs et la consommation actuelle de bois de feu selon l'origine de la ressource (forêt, hors forêt).
 - Caractériser les comportements des consommateurs en matière d'utilisation du bois.
 - Usage en mode principal ou en appoint,...
 - Quantité de bois consommé, pratiques d'usages,...
 - Caractériser les types d'appareils utilisés et l'âge des appareils.
 - Décrire les pratiques d'optimisation de l'utilisation du bois.
 - Séchage avant utilisation, ramonage des installations,...
 - Evaluer la sensibilité des ménages à la problématique « qualité de l'air » en ciblant plus spécifiquement certaines zones soumis aux plans de protection de l'Atmosphère.
 - Tester des propositions de services.
- Cette enquête s'inscrit dans la lignée d'une enquête menée au plan national et vise à mettre en évidence les spécificités régionales.
- L'étude couvre l'ensemble des ménages implantés sur le territoire de la région Centre.
- L'échantillon a été stratifié sur 3 zones : zone 1 = urbain ; zone 2 = péri-urbain ; zone 3 = rural.
 - Au sein de chaque zone constituée, nous avons interrogé un échantillon représentatif des ménages de la région Centre sur la base des données INSEE de référence en termes d'âge et de catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.
- En termes de cibles, l'étude concerne l'ensemble des personnes ayant utilisé des équipements de chauffage individuel au bois au cours des 12 derniers mois : la saison de chauffe prise en compte est donc 2013
 - Pour garantir la représentativité de l'échantillon constitué et permettre le calcul de la pénétration de cette cible nous avons constitué un échantillon représentatif des ménages de la région Centre utilisateurs de bois de chauffage. Les personnes en dehors de la cible ont été comptées après avoir qualifié leur profil en termes de sexe, âge et profession du chef de ménage pour permettre une qualification de la population des non-utilisateurs.

1606 enquêtes téléphoniques de 12 minutes ont été réalisées du 17 au 29 mars 2014 auprès d'utilisateurs d'équipements de chauffage au bois au cours des 12 derniers mois.

Les principaux résultats :

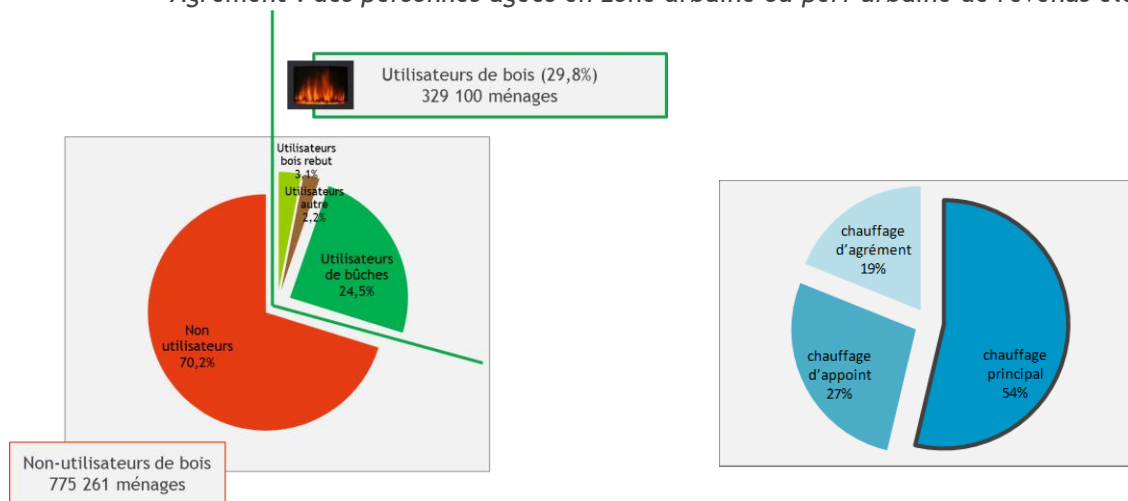
1) Le chauffage au bois concerne 30% de la population... les modifications d'équipements plus de 16% (soit plus de la moitié des utilisateurs), des personnes plutôt implantées en zone urbaine ou péri-urbaine

30% de la population de la région Centre a utilisé un équipement de chauffage au bois au cours des 12 derniers mois : 25% utilisent des bûches, 4% utilisent des rebus et 2% d'autres combustibles.

- Une pénétration plus forte en zone rurale (39%) ou péri-urbaine (33%) (22% en zone urbaine)
- Une population plutôt âgée de plus de 50 ans ; des propriétaires de maisons anciennes

Plus de la moitié l'utilisent en mode principal (54%), 27% en appoint et 19% en agrément

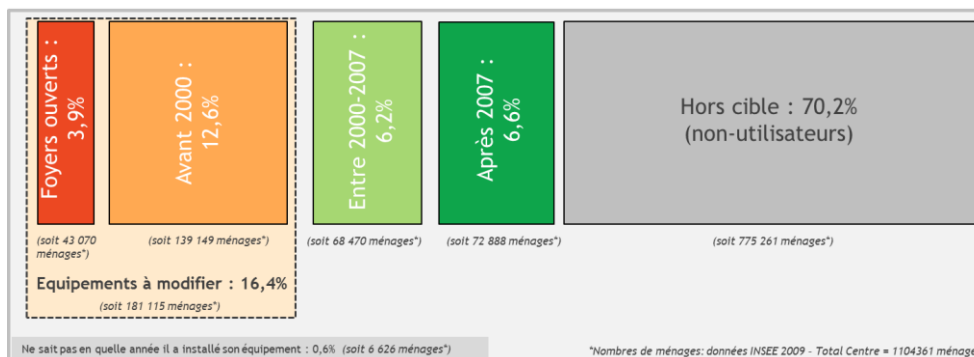
- Des différences de profils selon le mode de chauffage :
 - Mode principal : des actifs jeunes de revenus limités en zone rurale
 - Appoint : des personnes d'âge intermédiaire, de revenus limités en zone péri-urbaine
 - Agrément : des personnes âgées en zone urbaine ou péri-urbaine de revenus élevés



16% de la population est concernée par des modifications d'équipement...

Les équipements utilisés sont principalement des foyers fermés ou inserts ou poêles à bois, à noter une progression des poêles à bois et granulés parmi les équipements les plus récents : 4% utilisent des foyers ouverts, 13% d'autres types d'équipements antérieurs à 2000, 6% utilisent des équipements installés entre 2000 et 2007 et 7% des équipements installés après 2007.

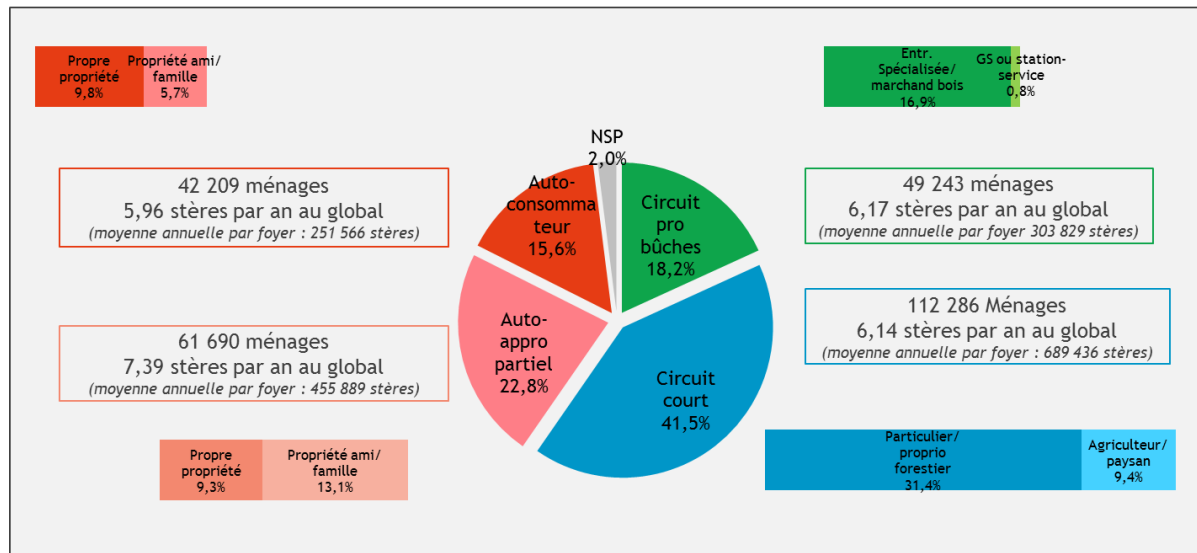
- Les possesseurs de foyers ouverts ou d'équipements antérieurs à 2000 : une population hétérogène implantée en zone urbaine ou péri-urbaine
- 21% déclarent utiliser un appareil Flamme Verte, une connaissance plus forte du label en zone urbaine



2) Un approvisionnement local en provenance d'un bois ou d'une forêt, une faible proportion de recours aux circuits professionnels (18%)... un approvisionnement jugé facile, réalisé, la plupart du temps auprès d'un fournisseur auquel on est fidèle

42% s'approvisionnent dans des circuits courts, 16% sont auto-consommateurs et 23% en auto-approvisionnement partiel et au final seulement 18% s'approvisionnent dans les circuits professionnels bûches

- L'auto approvisionnement est plus fréquent en zone rurale
- L'approvisionnement via le circuit professionnel bûche est plus fréquent en zone péri-urbaine



Un approvisionnement une fois par an réalisé le plus souvent auprès d'un fournisseur auquel on est fidèle

- 93% achètent toujours ou souvent chez le même fournisseur

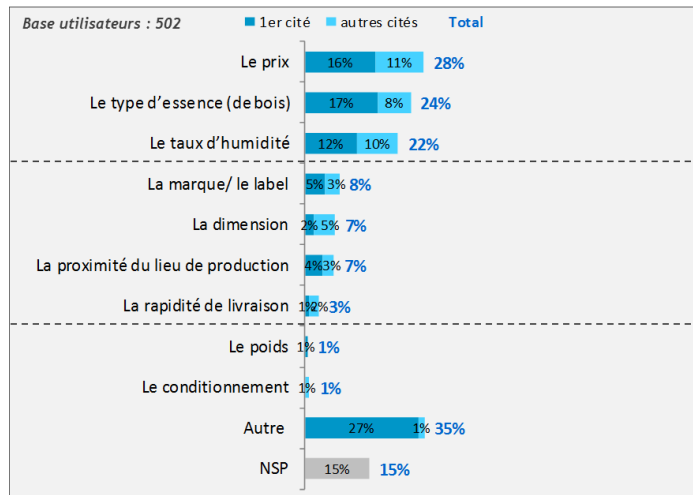
3) Des pratiques d'utilisation optimisables... pour tous les types d'utilisateurs y compris ceux s'étant équipés récemment : un manque d'information et de formation à l'issue de l'installation

Des critères de choix du combustible laissant une forte part au prix, au type d'essence et au taux d'humidité.

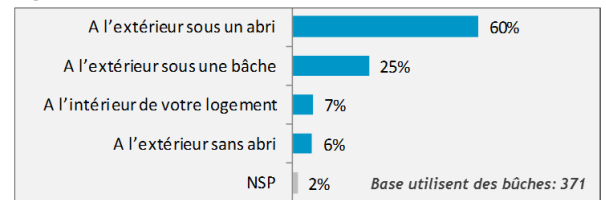
Des pratiques de stockage plutôt vertueuses (seuls 6% stockent le bois sans abri)...

...mais 1 tiers connaissent mal les inconvénients associés au bois humide (14% utilisent du bois de moins d'1 an de séchage et 41% de moins de 2 ans).

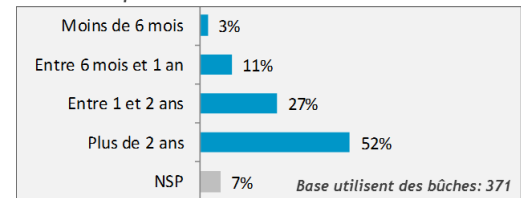
Q23. Quels sont vos principaux critères de choix lorsque vous achetez du bois ? **En spontané**



Q19. Où stockez-vous votre bois ?

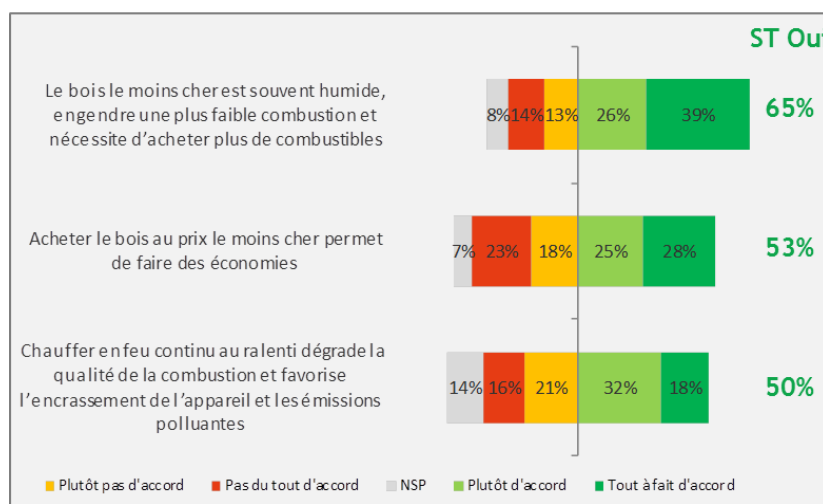


Q20. Quelle avait été la durée moyenne de séchage de votre bois que vous avez utilisé l'hiver dernier ?



10% connaissent les combustibles labellisés et 3% déclarent en avoir acheté, après présentation des avantages du label, 22% se déclarent prêts à en acquérir.

25% utilisent des pratiques d'allumage discutables (allumes feu ou produits inflammables). 50% ne connaissent pas les modalités optimales de combustion.

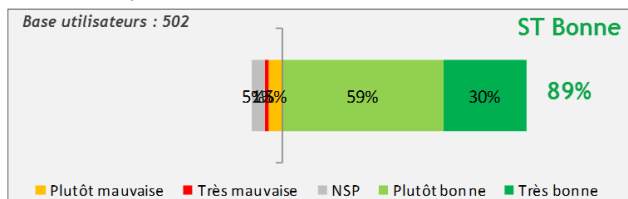


4) La qualité de l'air : un sujet dont le niveau de préoccupation tend à progresser... malgré un ressenti plutôt positif au plan local... une méconnaissance de l'impact du chauffage au bois et des solutions d'optimisation : un besoin d'information sur les enjeux et les solutions d'optimisation

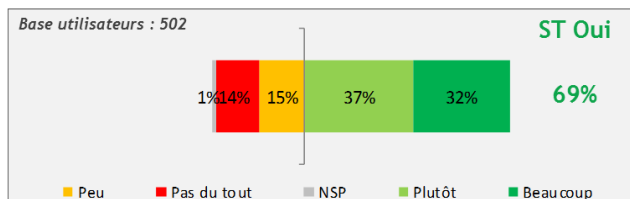
Pour 69% la qualité de l'air est un sujet préoccupant... même si 89% jugent qu'elle est plutôt bonne dans la région...

- Peu de différence de préoccupation selon le type d'équipement ou la zone géographique

Q33. Parlons maintenant de la qualité de l'air dans votre région. Diriez-vous qu'elle est...



Q32. S'agit-il d'un sujet qui vous préoccupe...



Le transport (38%) et l'agriculture (32%) constituent les deux principales sources de pollution évoquées devant l'industrie (15%), le chauffage est seulement cité par 6%

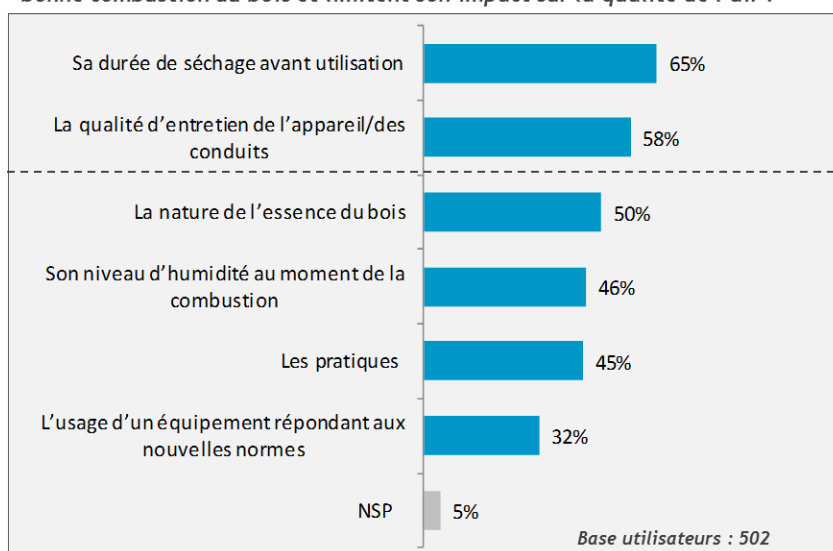
- Des différences d'appréciation selon la zone d'habitat : le transport et le chauffage sont plus évoqués en zone urbaine (PPA notamment), l'agriculture en zone rurale

Seuls 21% des interviewés estiment que l'utilisation du chauffage au bois a un impact négatif sur la qualité de l'air extérieur (13% pour la qualité de l'air intérieur)...

- Une proportion qui augmente en zone urbaine et dans la zone PPA... mais indépendante du type d'équipement possédé

La durée de séchage (65%) et la qualité d'entretien des équipements et conduits (58%) constituent les facteurs les plus cités comme susceptibles de faciliter une bonne qualité de l'air... le niveau d'humidité lors de la combustion (46%), les pratiques (45%) et les équipements répondant aux nouvelles normes (32%) sont en retrait.

Q37. Quels sont selon vous parmi les suivants les facteurs qui favorisent la bonne combustion du bois et limitent son impact sur la qualité de l'air ?



5) Des intentions de renouvellement plutôt faibles y compris auprès de ceux disposant de foyers ouverts ou équipements anciens... la proposition d'un chèque bois a un impact plutôt limité, compte tenu des pratiques d'approvisionnement et de la méconnaissance des enjeux sanitaires : un besoin d'information sur les enjeux sanitaires et économiques

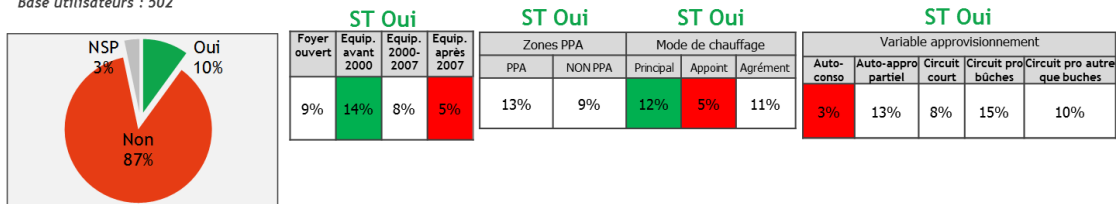
7% envisagent de renouveler leur équipement dont seulement 9% auprès de ceux disposant de foyers ouverts ou d'équipements antérieurs à 2000.

La proposition de chèque bois peut renforcer les intentions auprès des possesseurs d'équipement antérieurs à 2000 mais son impact sera limité compte tenu des pratiques d'approvisionnement actuelles (faible accès au réseau professionnel bûche).

Les pouvoirs publics souhaitent inciter les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage au bois pour favoriser l'efficacité énergétique et limiter les émissions polluantes. Actuellement le renouvellement d'un appareil au bois peut vous permettre de bénéficier, dans certaines conditions, d'un crédit d'impôt et d'autres aides éventuelles. Une expérience pourrait être développée en région Centre vous offrant, en supplément, en l'échange du renouvellement de votre appareil de chauffage au bois par un appareil performant un chèque correspondant à la livraison de l'équivalent d'une année de chauffage en bois sec par un professionnel engagé dans une démarche qualité.

Q38. Cette mesure serait-elle de nature à vous inciter à renouveler votre appareil ?

Base utilisateurs : 502



Les interviewés seraient prêts en moyenne à dépenser 915€ pour modifier leur équipement.

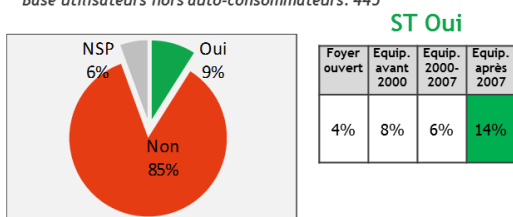
Ils attendent une forte part de subvention pour passer à l'action (43% du cout d'achat).

9% seraient intéressés par un service de livraison et rangement et 8% par un approvisionnement en ballots/grappins ou palettes.

27% réalisent ou seraient intéressés par un service de groupage.

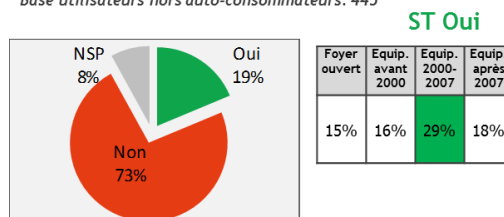
Q41. Seriez-vous intéressé par un service de livraison et rangement du bois ?

Base utilisateurs hors auto-consommateurs: 445



Q43. Vous arrive-t-il de grouper vos achats de bois avec des amis, voisins ou relations pour faciliter les opérations de livraison ?

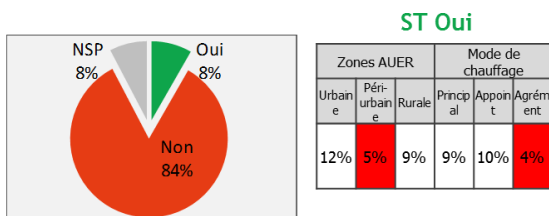
Base utilisateurs hors auto-consommateurs: 445



27% groupent ou seraient intéressés par un service de groupage

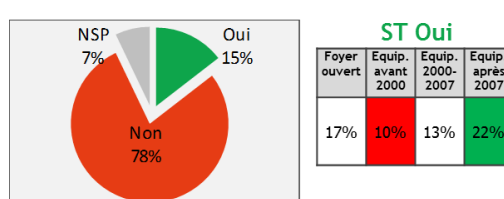
Q42. Seriez-vous intéressé par un approvisionnement de votre bois en ballots, grappin ou palette ?

Base utilisateurs hors auto-consommateurs: 445



Q44. Seriez-vous intéressé par un service de groupage de commande/livraison accessible par une plateforme internet ou un N° de téléphone ?

Base utilisateurs hors auto-consommateurs: 445



6) Au final :

La cible concernée par l'optimisation des pratiques et équipements de chauffage au bois constitue une proportion non négligeable de la population : 55% des utilisateurs ayant un foyer ouvert ou des équipements antérieurs à 2000.

Une cible au profil spécifique : propriétaires de maisons anciennes, plutôt âgés de plus de 50 ans, et habitant en zone urbaine ou péri-urbaine, de revenu diversifiés : élevé en zone urbaine mais plutôt limité en zone péri-urbaine.

La population de la région Centre est peu au fait des enjeux sanitaires et économiques associés à l'utilisation du bois de chauffage.

L'information sur le sujet peut contribuer à faire évoluer les perceptions et inciter les utilisateurs à s'engager dans une démarche de renouvellement des équipements.

Le passage à l'action nécessite toutefois la levée de certains freins par l'élaboration d'un dossier argumenté mettant en avant les avantages économiques, environnementaux et sanitaires et la mise en place d'une subvention.

Outre, le remplacement des équipements, les pratiques de séchage/stockage du bois/allumage du feu constituent un sujet susceptible de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Une proportion élevée des utilisateurs ont des pratiques perfectibles : un sujet qui nécessite une information détaillée des enjeux économiques, environnementaux et sanitaires pour entraîner une modification des pratiques.

La démarche optimale d'optimisation des pratiques va donc avoir à s'appuyer sur deux axes complémentaires :

1. Mise en place d'une communication explicitant les enjeux liés aux équipements et pratiques défaillants :
 - Une communication à relayer via les sources d'information locales et de proximité et les différents acteurs de la filière (fabricants, fournisseurs de bois,...)
2. Elaboration d'un dossier d'argumentation complet à destination des utilisateurs de bois de chauffage pour les inciter au renouvellement de leur équipement mettant en avant :
 - Les avantages économiques : économies liés au rendement, subvention,...
 - Les avantages environnementaux et sanitaires : % d'émission limités
 - Les avantages en termes de confort/ plaisir/qualité de vie
 - Les bonnes pratiques en termes de stockage et séchage et leurs implications sur les émissions de CO2 et les couts d'approvisionnement